

Image not found or type unknown



Comments valider des années retraite

Par **therdany**, le **29/08/2013** à **12:52**

je voudrai savoir quels sont mes droits pour la retriernrnj'ai assuré le secrétariat et la comptabilité dans l'entreprise de mon ex mari pendant 20 ans pour un poste à mi temps comment valider ces annéesrnJ'ai actuellement 54 ans

Par **moisse**, le **29/08/2013** à **15:02**

Bonjour à vous aussirnJe suppose qu'il s'agissait d'un emploi déclaré à l'Urssaf, avec délivrance de bulletins de salaire et paiement des charges sociales ?rnSi tel est le cas la validation sera simple.rnDans le cas contraire et surtout sans bulletins de salaire vous n'aurez aucune chance de faire valider quoique ce soit.